

DELIBERATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 14 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze du mois de janvier à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le huit janvier deux mil vingt-six.

Présents : Jacques BALOUP – Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Claude DEPUYDT – Jean DESNOYERS – Grégory DORTE - Guillaume DUMAY - Michel FOURREY - Bernard ESNAULT (suppléant de Laurent CHAT) - Jean-Baptiste DE FONTENILLES (suppléant de Patrick OFFREDI) - Jean-François GALLIMARD - Jean-Pierre GERARDIN - Didier IDES – Jean-Claude KHEBIZI (suppléant de Claude LAVENTUREUX) - Jean-Luc LEGER - Jean-Claude LEMAIRE - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Isaac MANSANTI (suppléant de Jorge GUILHOTO) - Robert MESLIN - Joël NAIN - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Gilles SACKEPEY - Richard ZEIGER

Absents : Daniel ALLANIC - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Jacky GUYON - Michaël LAVENTUREUX - François LECESTRE - Véronique MAISON - Claude MAULOISE - Gérard MICHAUT – Lionel MION – Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Patrice PICARD - Denis POUILLOT - Jean-Luc PREVOST - Chantal ROYER- Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN - Stéphane VIGNOL

Pouvoir : Denis POUILLOT donne pouvoir à Jacques BALOUP

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	28
Nombre de suffrages exprimés :	29
Votes Pour :	29
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 02/2026

Objet : Inscription à la centrale d'achat UGAP

La mutualisation des achats constitue un levier important au regard de l'efficacité économique de la commande publique, qui amène de plus en plus à recourir aux centrales d'achats. L'Union des groupements d'achats publics (UGAP) est un établissement public industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministre chargé du Budget et du ministre chargé de l'Éducation nationale. Première centrale d'achat public en France, elle est un acteur de mise en œuvre des politiques d'achat responsable qui se distingue par son engagement RSE objectif et mesurable et son fonctionnement en achat pour revente (rôle de grossiste).

Ce modèle permet aux clients d'acheter, directement auprès de l'établissement, plus de 1,4 million de références sans avoir à conclure un quelconque marché, et de se libérer des contraintes de son exécution. La centrale d'achat public assure en effet l'ensemble de la chaîne commerciale, du devis à la facturation, en passant par le règlement des éventuels litiges.

L'UGAP a l'avantage de disposer d'un catalogue large et diversifié permettant au SDEY de disposer rapidement d'une solution d'achat dans la fourniture papeterie, informatique et téléphonie, véhicules, mobilier, etc...

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant :

- L'intérêt de s'inscrire à l'union des groupements d'achats publics (UGAP) ;
- Que la mutualisation des achats constitue un levier important au regard de l'efficacité économique de la commande publique ;
- Que l'inscription à l'union des groupements d'achats publics (UGAP) permet à l'entité publique de bénéficier de tarifs préférentiels, de conditions contractuelles avantageuses.

Après en avoir entendu l'exposé précédent :

- **Approuve** l'inscription à l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) ;
- **Autorise** le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires pour formaliser cette inscription et à prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre ;
- **Autorise** le Président, ou son représentant, à commander, dans la limite de ses délégations, auprès de cette centrale d'achat.

Fait et délibéré en séance

Le 14 janvier 2026

Le Président

Jean-Noël LOURY